

L'association Génération 2 roues organise à l'occasion du Téléthon 2014 une Rando Quad à Salies de Béarn. Le principe est une boucle de 45 min à réaliser un nombre de fois que l'on veut avec des déviations "facile/difficile", le tout suivi d'un "casse croute" et d'une collation.

Organisation au profit du TELETHON 2014.

Renseignements:

[generationdeuxroues@gmail.com](mailto:generationdeuxroues@gmail.com) ou [generation2roues.fr](http://generation2roues.fr)

« Randonnée Quad de Salies, Téléthon 2014 »

Samedi 5 Décembre 2014

Organisé par l'association Génération 2 Roues – 308 ancienne RN 117 – 64270 PUYOO

Mail : [damien-collard@hotmail.fr](mailto:damien-collard@hotmail.fr) Site : [generationdeuxroues.fr](http://generationdeuxroues.fr)

Tel : 06 08 06 43 19

Programme de la Journée :

12h30 contrôle administratif, café.

13h30 départ échelonné.

17h Arrivé et restauration rapide.

Tarifs : 29€ par pilotes (café, casse croûte de fin de journée incluse) et 9€ par accompagnant.  
(joindre un chèque à l'ordre de Génération 2 Roues)

Le parcours est une boucle à réaliser en 45mins, à faire à son rythme avec des déviations « facile /difficile » à certain passage. La boucle est à réaliser le nombre de fois que l'on souhaite.  
Il n'y a pas besoin de ravitaillement en essence pour effectuer le tours.

Le « casse croûte » de fin de journée est prévue à la fin de votre dernière boucle (soit au plus tard 17h).

« La randonnée de Salies Téléthon », n'est pas une compétition sportive, la notion de vitesse y est occulté.  
Les quads doivent être obligatoirement homologué, assurés, équipé de pneus homologués et respectant les normes en vigueur.  
Les immatriculations en WW et de l'étranger ne seront pas acceptées.

Les pilotes devront fournir leur permis de conduire en cours de validité, carte grise et assurance, pour les pilotes mineurs, une autorisation parentale écrite est demandée (joindre les photocopies lors de l'inscription).

Le parcours de la randonnée est uniquement autorisé le 5 Décembre 2014. Chaque pilotes s'engage à respecter le parcours et à ne pas utiliser le parcours un autre jour que celui de la randonnée. Ceux-ci l'exposant à des poursuites judiciaires de la part des municipalités ou propriétaires.

Chaque pilotes empruntera le parcours sous sa seule et unique responsabilité selon une allure prudente et respectant le code de la route.

Lors de la randonnée il se peut que vous rencontriez des promeneurs, VTT, etc ... alors PRUDENCE.  
Manifestation organisé en partenariat avec la Mairie de Salies de Béarn.

Les bénéfices issu de la manifestations seront reversé au profit de l'AFM (Association Française contre la Myopathie).

L'utilisation du GPS est interdite.

Attention

Le nombre d'engagement est limité à 45, le remboursement total ne sera remboursé que sur présence d'un certificat médical reçu 15 jrs avant l'épreuve, passée ce délais le remboursement sera de 50%.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté l'association se réserve le droit d'annuler la manifestation à tout moment.

Balade Quad tout terrain – Salies de Béarn (64)

Samedi 5 Décembre 2014

A retourner impérativement avant le 29 Novembre 2014 à :  
Génération 2 roues – 308 ancienne RN 117 – 64270 Puyoo

Pilote

Quad

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tel : .....

Mail : .....

Permis : .....

Marque : .....

Type : .....

Cylindrée : .....

N° immatriculation : .....

2/4 Temps.....

N° de police d'assurance : .....

Valable du.....au.....

Compagnie.....

Tarifs

Nombres de personnes

TOTAL

Engagement Pilotes

29,00 €

.....

.....€

Repas accompagnateur midi

9,00 €

.....

.....€

TOTAL

.....€

(Joindre un chèque à l'ordre de Génération 2 Roues)

Je soussigné(e) .....déclare :

Avoir pris connaissance du règlement particulier et m'engage à le respecter dans tous ces détails, ainsi qu'à me conformer aux directives des organisateurs et du code de la route.

Renoncer à tout recours ou poursuite à l'encontre des organisateurs, maires des communes traversées et propriétaires de terrains empruntés par la randonnée, pour tout accident matériel ou dommage corporel qui pourrait survenir à l'occasion de la balade.

Joindre obligatoirement à ce bulletin d'engagement :

Un chèque correspondant au montant indiqué sur le tableau ci-dessus.

Les documents demandés (carte grise, assurance, permis de conduire, autorisation parentale).

Une enveloppe affranchie à mon nom et adresse.

Les dossiers incomplets seront refusés